



Solution globale
à des conditions
attrayantes

Portefeuilles mixtes LPP

Les portefeuilles mixtes LPP constituent une solution globale pour les placements en capitaux des caisses de pension. Ils participent ainsi à l'activité des principaux marchés de placement en toute simplicité et transparence. Gérés de manière professionnelle, les placements de la Zurich fondation de placement sont optimisés en termes de risque et de performance. Un processus de gestion des investissements clairement structuré permet de générer de la plus-value. Avec les trois portefeuilles mixtes LPP de la Zurich fondation de placement, les caisses de pension disposent d'une solution globale et efficace.

Vos avantages en un coup d'œil

- **Solution globale et efficace**
 - **Trois profils de risque différents**
 - **Placements largement diversifiés et transparents**
 - **Processus indépendant de gestion des investissements remplissant les critères de compliance les plus élevés**
 - **Conditions intéressantes**
-

Gestion de fortune

Contrairement à la plupart de ses concurrents, la Zurich fondation de placement ne travaille pas en exclusivité avec un seul gestionnaire de fortune. Grâce à son processus clairement structuré et indépendant de gestion des investissements, la Zurich fondation de placement recherche le gestionnaire de fortune le mieux approprié pour chaque mandat. Les principaux critères pris en compte pour l'octroi du mandat de gestion de fortune sont les suivants:

- un processus d'investissement clairement structuré permettant d'atteindre l'objectif de placement avec professionnalisme et de manière durable;
- une organisation garantissant une maîtrise responsable des risques;
- l'expérience des institutions suisses de prévoyance professionnelle et la connaissance de leurs besoins;
- des conditions intéressantes.

Les critères de sélection initiaux et la performance des gestionnaires de fortune sont constamment vérifiés. En cas de divergences significatives, le processus de sélection sera recommencé depuis le début pour le mandat de gestion de fortune concerné.

Politique et objectif de placement

Les portefeuilles mixtes LPP investissent dans des actions et obligations suisses et internationales en se conformant aux prescriptions valables dans le cadre de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP/OPP2). L'objectif de placement consiste à dépasser les rendements de référence sur le long terme.

Aperçu général

	LPP Rendement	LPP Rendement Plus	LPP Croissance
N° de valeur	721.668	1.167.915	1.085.303
Première émission	Juin 1999	Janvier 2001	Août 2000
Emission/rachat	Hebdomadaire	Hebdomadaire	Hebdomadaire
Monnaie	CHF	CHF	CHF
Exercice	1.1.–31.12.	1.1.–31.12.	1.1.–31.12.
Commission de gestion	0,50%	0,50%	0,50%
Frais d'émission/de rachat	0,20%	0,20%	0,20%
Gestion de fortune	Diverses (selon les gestionnaires de fortune des mandats attribués)		
Indice de référence	Customized Index: 11% SPI, 14% MSCI World, 54% SBI Domestic, 12% SBI Foreign, 9% CGBI World ex CH	Customized Index: 16% SPI, 19% MSCI World, 48% SBI Domestic, 10% SBI Foreign, 7% CGBI World ex CH	Customized Index: 21% SPI, 24% MSCI World, 41% SBI Domestic, 9% SBI Foreign, 5% CGBI World ex CH
Bloomberg	ZBVGREN SW	ZBVGRDP SW	ZBVGWAC SW

Profil de risque

	LPP Rendement	LPP Rendement Plus	LPP Croissance
Catégorie de placement	25% en actions 75% en obligations	35% en actions 65% en obligations	45% en actions 55% en obligations
Région	65% Suisse 35% Autres	64% Suisse 36% Autres	62% Suisse 38% Autres
Monnaie	77% CHF 23% Autres	73% CHF 27% Autres	70% CHF 30% Autres
OPP2	75,0% Art. 54 25,0% Art. 55, let.b	65,0% Art. 54 35,0% Art. 55, let.b	55,0% Art. 54 45,0% Art. 55, let.b
Style de placement	Actif	Actif	Actif

Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller personnellement. Il vous suffit de contacter nos conseillers à la clientèle au 044 628 78 88. Vous trouverez de plus amples informations sur www.zurich-fondation.ch